

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 de RUE DE L'AVENIR et Conseil d'Administration Compte-rendu du 11 juin 2022

V2-VC-24/06/2022



Participant·e·s :

Michel Anceau, Vincent Chas, Jean-Bernard Dufrien, Anne Faure, Christian Germain, Abel Guggenheim, Frédéric Héran, Jean-François Hogu, Claude Lievens, Christian Machu, Denis Moreau, Laurence Picado, Frédérique Prédali, Marie Prémartin, Antoine Prieur, Pascal Riffonneau, René Vernay, Maurice Zytnicki

Excusé·e·s, procurations et pouvoirs :

Andreia Antunes, Guy Barret, Yvon Bellec, Antoine Bennahmias, Raphaëlle Bergerot, Jean-Paul Camberlin, Sophie Carré, Denis Cheminade, Christian Collin, Anne De Beaumont, Maryvonne Dejeammes, Clémentine Delval, Joseph D'Halluin, Joël Dugain, Vincent Dulong, Jean-Raymond Dupart, Sophie Dupressoir, Serge Fabbro, Jean-Pierre Fèvre, Maurice Franceschi, Armelle Gallot-Lavallée, Bruno Gazeau, Florence Hérouin Léautey, Gilles Huguet, Hervé Judéaux, Jean Labbé, Bernard Laizé, Philippe Laurent, Ériq Lepeinteur, Maryvonne Mateu, Daniel Mouranche, Emmanuel Natchiz, Gilles Namur, Louis Nègre, Maryvonne Noël, Colette Oliveiro, Camille Pechoux, Jérôme Petit, Nathalie Picquot, Martin Ray, Jean-Baptiste Rieunier, Fanch Ruellan, Patrick Savignac, Pierre Solviche, Frédérique Viannes, Philippe Zanolla,

0.1 10h00, présentation de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale par Anne Faure, Présidente.

L'AG se déroule en deux parties :

- une première partie réservée à des interventions, échanges et présentations sur les deux sujets suivants :
 - o **Avancement des Groupes de Travail de Rue de l'Avenir,**
 - o **Projet de Séminaire Rue de l'Avenir, vendredi 18 novembre 2022.**
- une seconde partie consacrée aux **affaires administratives**, à l'**élection du nouveau Conseil d'Administration**, et aux questions diverses,

0.2 Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2022 de Rue de l'Avenir.

Oui : unanimité

Non : 0

Abstention : 0

Approuvé.

1.1^{1ère} partie de 10h à 12h30, réservée à des interventions, échanges et présentations, en lien avec les activités de Rue de l'Avenir :

1.1.1 Avancement des Groupes de Travail de Rue de l'Avenir

Six Groupes de Travail de Rue de l'Avenir sont actuellement actifs.

Composés de 7 à 14 personnes selon les groupes, ils ont pour objectifs d'enrichir et de faire progresser les réflexions portées par Rue de l'Avenir.

Chaque participant apporte des propositions d'actions ou de débats, participe à l'élaboration de supports d'information et de communication, externes ou internes, utiles à la prise en compte des objectifs de l'association.

Chacun des « pilotes » de Groupe de Travail présente les actions réalisées, en cours ou en projet.

1- Marche et Piétons

présentation Anne Faure

- Publication d'une proposition de **Plan Marche** national.
- Participation aux groupes de travail nationaux réunissant les ministères de la santé, des sports et de l'environnement sur la thématique Marche.
- Pérennisation du collectif « Place aux piétons » et des plates-formes Locales, nouvelle charte de gouvernance en cours d'adoption.
- Préparation du **2^{ème} Baromètre des villes marchables**, pour octobre 2022
- Publication des **Actes des premières Assises de la marche en ville**.
- Envoi d'une contribution acceptée à la conférence **Walk21** de Dublin.
- Préparation d'une **rencontre « A pied, à vélo, Bien dans ma ville ! »**, à Dijon les 21 et 22 sept 2022.



2- Place de l'enfant dans la ville

présentation Denis Moreau

- Consolidation de la régionalisation des collectifs Rues aux enfants, pour piloter l'**Appel à initiatives 2022-2023**, et suivi des dossiers « Autres régions ».
- Poursuite du travail sur le **nouveau site internet « Rues aux enfants, rues pour tous »**.
- Présentation le 16 mars, de la **démarche « Place(s) aux enfants » de la ville de Grenoble**, par M. Gilles Namur Adjoint au Maire et Mme Virginie Chirez, Cheffe de Projet.
- Organisation d'une **visite d'étude à Lille et à Gand**, les 12-13 mai 2022, sur le thème **Rues scolaires/ rues aux enfants/ rues libres/ quartiers apaisés**.



3- Code de la rue

présentation Denis Moreau

- Contribution à la rédaction du « **Guide pour un espace public apaisé, la rue pour tous** » réalisé par l'ADAV, et relais pour sa diffusion.
- Invitation de l'ADAV lors d'une réunion du groupe et à l'occasion d'un Apéro Rue de l'Avenir, le 6 avril.
- Réflexion à développer sur les compléments à intégrer au Code de la Rue : **préoccupations environnementales** (qualité de l'air, bruit...), les **besoins des piétons**, des **EDP...**



Remarques AG : Denis Moreau suggère que ce groupe puisse prendre en charge une réflexion plus large afin d'intégrer en particulier les **préoccupations environnementales et sociales** (qualité de l'air, bruit, civilité/incivilité), dans un **code de la rue élargi** au thème « **Habiter ensemble dans la ville** ».

Il souhaiterait qu'un/une pilote intéressé-e par cette approche puisse en assurer l'animation.

4- Ville 30 - réduire l'excès automobile : vitesse et nombre - présentation Vincent Chas

- Bilan et suite de la **Conférence en ligne du 3 février 2022** organisée avec le CEREMA et Rue de l'Avenir Suisse, « **zones accès restreint, nouveaux usages** ».
- Organisation en avril 2022 d'une **visite de terrain destinée aux Collectivités, à Cunéo, Turin et Milan**, sur le thème « Comment arriver à des quartiers apaisés, et / ou des centres-villes, à faible circulation et où il fait bon vivre ? »
- Co-organisation avec Roue Libre de Chambéry, d'une **rencontre « Ville 30, ville à vivre »**, les 21 et 22 mars 2022 au Bourget-du-Lac (73).

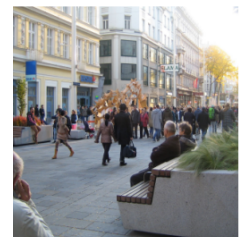


Remarques AG : Le **sujet des ZTL et ZFE** est un thème particulièrement important pour ce GT. L'**impact réel global des véhicules électriques** sur la qualité de l'air serait également à approfondir, comme d'une façon plus générale l'enjeu de la généralisation des véhicules électriques (cf décision récente du Parlement européen d'une interdiction des véhicules thermiques neufs en 2035).

5- Mobilités et bien-être

présentation Pascal Riffonneau

- **Rapport** « modes actifs et santé » pour la DGITM (Anne de Beaumont).
- Élaboration des « **Ordonnances Mobilités et Santé** » pour Seniors et Enfants.
- Préparation de contenus pour un document de communication consacré au thème **civisme / comportements / cohabitation** piétons-cyclistes-EDP / approche qualitative et sensorielle des revêtements...



Remarques AG : Le **sujet des cohabitations** est de plus en plus d'actualité au sein de tous les partenaires mobilités et aménagement, et motive l'engagement de RdA sur ce thème.

6- Redonner vie aux quartiers de la périphérie

présentation Maurice Zytnicki

- Analyser les mécanismes qui empêchent de créer des quartiers vivants.
- Identifier les modèles qui peuvent inspirer la revitalisation des quartiers de périphérie : la ville archipel, la ville des courtes distances, la gestion du transit, les quartiers de gares...
- Réflexions sur la qualité de vie qu'apportent la « **ville vivante** », la « **Ville du quart d'heure** »,
 - les moyens qui lui sont nécessaires pour exister,
 - et les préconisations qui pourraient être formulées à ce sujet.
- Analyser et commencer à formaliser les attentes..
 - Une dépendance structurelle à l'automobile

Différence essentielle entre périphéries et centres de métropoles.



- Redonner vie
Un modèle centenaire (l'apport d'Hervé Judéaux), densifier
- Diminuer les déplacements : services partagés, télétravail, changer les déplacements et faire évoluer les usages et les comportements, diminuer drastiquement les pollutions, intégrer le besoin paysager

Remarques AG : Anne Faure relève que les réflexions sur **les questions de densification et de végétalisation de la ville** prennent de plus en plus d'importance, et bénéficieront de l'apport de ce GT.

7- Intégration des transports collectifs dans la ville

- Le groupe est en attente, car il ne dispose pas de « pilote » déclaré.

Remarques AG : Abel Guggenheim est volontaire pour animer ce groupe, et est ouvert à toutes propositions de participation de la part des adhérents.

La présentation détaillée de l'avancement de chacun des Groupes de Travail, projetée en AG, est jointe au présent compte-rendu, par le lien suivant :

[Avancement Groupes de Travail Feuille de Route-AG 11 juin 2022-V4 \(ruedelavenir.com\)](http://www.ruedelavenir.com)

Merci à toutes et à tous de votre participation à ce travail constructif « d'intelligence collective » !

1.1.2 Projet de Séminaire Rue de l'Avenir, vendredi 18 novembre 2022

Le Bureau de Rue de l'Avenir propose que puisse être organisé un « séminaire » permettant d'analyser le contexte d'activité de l'association au cours des deux dernières années, le constat qui peut en être effectué et les objectifs à court et moyen terme que Rue de l'Avenir aurait à préciser.

Les éléments caractéristiques du séminaire sont présentés en AG :

Le contexte : des réflexions de Rue de l'Avenir, en résonance avec l'actualité

- La qualité de vie en ville : vers des quartiers apaisés,
- La place des voitures en ville : un défi à relever,
- La pandémie : une rupture comportementale,
- La santé, la sédentarité et les mobilités,
- Les préoccupations environnementales et de transition énergétique : un impératif et des contraintes sociales et économiques,
- Les jeunes : un public très sensibilisé à mobiliser.

Le constat : pourquoi un Séminaire ?

- Une activité intense de l'association au cours des 2 dernières années :
 - La Marche, les Rues Aux Enfants, la Ville apaisée...
 - De nouveaux Groupes de Travail,
 - De nouvelles actions partenariales : Baromètre Marche, évènements thématiques « Ville 30 », visites de terrain ZTL (Cunéo-Turin-Milan) et Rues aux Enfants (Lille-Gand)...
 - De nouvelles sollicitations des collectivités adhérentes...

- Interroge sur :
 - Les méthodes d'intervention, et les disponibilités...
 - L'accueil des nouveaux adhérents, collectivités ou individuels...
 - Les ressources disponibles, financières, techniques, administratives...
- Besoin de prendre du recul, de faire un bilan des forces et faiblesses de l'association.

Les Objectifs principaux du Séminaire

- a. Réévaluer les objectifs initiaux de l'association (statuts), la vision commune et les valeurs à défendre.
- b. Expliciter, détailler, adapter si besoin, notre «cœur de métier» et les actions à privilégier : Laboratoire d'idées, Acteur d'éducation populaire, Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)...?
- c. Élaborer une stratégie commune à court et moyen terme.

Le débat en AG souligne les principales questions auxquelles devrait répondre ce séminaire :

- Que veut faire l'association Rue de l'Avenir dans le contexte évolutif décrit ci-dessus ?
- Pour diverses raisons, l'association n'a pas à priori, pour vocation d'être un AMO. A contrario, il paraît utile de mieux valoriser les apports et acquis de RdA, et de ne pas se disperser sur d'autres missions.
- Ainsi, comment mieux communiquer sur le fonds de l'association, en tant que laboratoire d'initiatives à la pointe / en veille prospective / à l'origine d'actions opérationnelles sur les mobilités ? Comment se muscler/ se valoriser en s'appuyant sur le réseau riche et spécifique de RdA.
- RdA est face à un tournant. Comment faire rentrer du « sang neuf » ?

Méthode de préparation du séminaire :

- Envoi d'un questionnaire avec au plus 5 questions à l'ensemble des adhérents, avec un historique des missions et valeurs de l'association.
- En faire sortir 2 à 3 sujets prioritaires à traiter au séminaire.
- Participation sur la base du volontariat, en cherchant à composer un « panel » représentant tous les types d'adhérents de l'association.
- Mener en parallèle des entretiens qualitatifs avec 5 à 6 structures partenaires.

L'AG s'accorde sur ces éléments de contexte, de constat, le principe d'un séminaire et les éléments principaux d'organisation :

1. **Participants** : Un groupe de 25 à 30 personnes max, pour pouvoir travailler en « intelligence collective », et partager un séminaire enrichissant pour l'association.
2. **Animation** : Recherche d'une personne à même de prendre en charge l'animation du séminaire, avec une petite équipe pour préparer le séminaire, à laquelle Frédérique Prédali se propose également de contribuer.
3. **Date et durée** : **vendredi 18 novembre 2022, de 9h30 à 17h.**

4. **Lieu** : Site de la FIAC à Paris, qui met à disposition selon besoin, salles de réunion et hébergements.

2.1 de 14h00 à 16h00, seconde partie consacrée aux affaires administratives :

L'ensemble des documents présentant l'activité de l'Association et ses bilans, étaient consultables en ligne avant l'AG.

[Assemblée Générale de Rue de l'avenir le samedi 11 juin 2022 - Rue de l'Avenir \(ruedelavenir.com\)](http://www.ruedelavenir.com)

Ces documents sont projetés en séance.

a) Approbation du compte-rendu de l'AG 2021 de Rue de l'Avenir.

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

b) Approbation du rapport moral.

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

c) Approbation du rapport d'activité 2021, présenté par Anne Faure .

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

d) Approbation du rapport financier

Comptes et analyse détaillée (ventilation analytique) sont présentés par Anne Faure

Le bilan de l'année est déficitaire à concurrence de 12 289,05 € en raison de la réduction importante des aides consenties par nos ministères de tutelle.

On constate que tous les postes sont en diminution et de façon importante, à l'exception du montant des cotisations qui a augmenté grâce au travail important réalisé par Denis Moreau. Le montant des dépenses 2021 est plus élevé que celui de l'année précédente. Les rémunérations des prestations de services dues aux aides nécessaires à maintenir la cohésion des équipes, mises en place lors du premier épisode de la pandémie, notamment concernant les « Rues aux enfants » ont été pérennisées et ont augmenté.

Jean-François Hogu souligne qu'un déficit reste un élément budgétaire inquiétant et qu'il ne peut être que temporaire.

Le programme d'activités de l'association devra être adapté en fonction des recettes réelles à percevoir de la part des partenaires financeurs qui ont confirmé leur engagement (Ministères, Ville de Paris, ANCT).

La recherche de nouveaux financeurs est un des chantiers à venir. Un groupe de recherche de sources possibles de financement est constitué avec Claude Lievens, Pascal Riffonneau, Jean-François Hogu, auxquels d'autres personnes intéressées pourront bien sûr se joindre ultérieurement.

Approbation du rapport financier :

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

e) Quitus du trésorier

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0 Approuvé.

f) Montant des cotisations

A la suite des débats financiers et d'activités, est proposée une légère augmentation de certaines cotisations Rue de l'Avenir

	2022	2023
- Adhérents individuels	25€	25€
- Communes < 5000 hab.	50 €	50 €
- Communes > 5000 hab.	150 €	200 €
- Métropole et EPCI	250 €	350 €

Les montants d'adhésion 2023 sont adoptés à l'unanimité.

g) Vote pour les nouveaux membres du Conseil d'Administration

Deux membres du CA ont indiqué leur souhait de le quitter : Marie-Pierre Pernette, Christian Colin.

Denis Moreau précise que la raison avancée dans le message envoyée par Marie Pierre Pernette déléguée générale de l'ANACEJ est la « demande de leur CA de faire des économies compte tenu de la période incertaine que nous traversons ».

Il souligne par ailleurs tout l'apport de Christian Collin pendant des années en tant que membre du bureau, puis membre du conseil compte tenu de sa participation à l'élaboration des fondamentaux de RDA, de sa connaissance des documents d'urbanisme qu'il s'agisse de l'échelle locale, métropolitaine ou régionale et de son expérience des relations avec les collectivités, qui ont permis à Rue de l'avenir à de nombreuses reprises d'élaborer des avis d'une grande pertinence (Cahiers d'acteurs en particulier).

Désormais absorbé dans son département par sa passion pour l'environnement et la protection du patrimoine naturel, il reste disponible en tant que de besoin.

Deux membres du CA, dont le mandat venait à échéance en 2022, présentent leur candidature à un nouveau mandat : Anne Faure, Frédéric Héran.

Quatre candidats se présentent au CA : Abel Guggenheim, Frédérique Prédali, Philippe Zanolla, Maurice Zytnicki.

Le CA est composé au maximum de 21 personnes, 6 postes sont à pourvoir, 6 candidats se présentent à l'élection au CA.

Le vote est effectué pour chaque candidat, par les personnes présentes, qui disposent également des pouvoirs transmis par les adhérents qui n'ont pu se déplacer pour participer à cette AG.

Candidatures et votes :

Anne Faure	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Frédéric Héran	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Abel Guggenheim	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Frédérique Prédali	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Philippe Zanolla	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu
Maurice Zytnicki	Oui : unanimité	Non : 0	Abstention : 0	Élu

2.2 Questions et suggestions transmises au Bureau

Néant

2.3 Questions diverses.

Antoine Prieur demande si une association locale peut bénéficier d'une subvention de la part de Rue de l'Avenir.

Denis Moreau précise que les ressources de RdA ne permettent pas d'envisager de verser des subventions, mais qu'une possibilité de « droit de tirage » d'un montant de 250 € / an est réservée à chaque correspondant local, sur présentation de justificatifs.

2.4 Réunion du Conseil d'Administration – Élection du Bureau

Le Conseil d'Administration nouvellement élu, s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale samedi 11 juin de 16h à 16h30, avec pour objet **l'élection du Bureau**.

- Les 21 membres du Conseil d'Administration sont électeurs du Bureau.
- 11 Membres présents au CA, participent à l'élection du Bureau (le quorum statutaire est fixé à 1/3 de membres présents du CA):

Anne Faure, Abel Guggenheim, Frédéric Héran, Jean-François Hogu, Christian Machu, Denis Moreau, Frédérique Prédali, Marie Prémartin, Pascal Riffonneau, René Vernay, Maurice Zytnicki

- 10 Membres du CA non présents et excusé-e-s, participent à l'élection du Bureau par procuration :

Fabien Bagnon, Raphaëlle Bergerot, Jean-Paul Camberlin, Denis Cheminade, Anne De Beaumont, Clémentine Delval, Joseph D'Halluin, Hervé Judéaux, Fanch Ruellan, Philippe Zanolli.

Denis Moreau informe le conseil de la décision de Jean Paul Camberlin de quitter le bureau dans lequel il assurait les fonctions de secrétaire. Jean Paul a été Président de Rue de l'avenir au début des années 2000, et a en particulier fait un travail efficace pour porter auprès des ministères concernés la question du Code de la rue, que les belges avaient adopté en 2004.

Il a par ailleurs été au bureau un infatigable secrétaire général qui a institué au sein de l'association une réelle qualité des comptes rendus et une régularité dans la publication et le suivi des documents statutaires ou de travail. Il a pris également différentes initiatives dont la publication d'un « bulletin » qui a été une mine d'informations et d'humour décalé. Il passe donc le relais au futur bureau, reste au Conseil d'administration et poursuivra son travail militant à Rouen en tant que correspondant local.

Merci également à Raphaëlle Bergerot, qui quitte le bureau mais continuera en tant que membre du Conseil d'administration d'être la porte-parole de Rue de l'avenir dans les réseaux sociaux.

L'élection du Bureau est faite à main levée, à l'unanimité des 11 membres présents du CA (indiqués ci-dessus, et détenteurs des procurations), sur la liste et les fonctions des candidats suivants au Bureau :

Anne Faure	Présidente
Marie Prémartin	Vice-présidente
Denis Moreau	Secrétaire général
Jean-François Hogu	Trésorier
Denis Cheminade	
Anne De Beaumont	
Hervé Judéaux	

**Rue de l'Avenir, pour une ville plus sûre, plus solidaire,
plus agréable à vivre !**